



Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur*

(*sauf pour les successions où les honoraires seront à la charge acquéreur)

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 50 000€	Forfait à 5 000€ TTC	Forfait à 5 000€ TTC	Forfait à 5 000€ HT
De 50 001€ à 100 000€	Forfait à 9 500€ TTC	10 % TTC	Forfait à 10 000€ HT
De 100 001 à 150 000€	8 % TTC	10 % TTC	10 % HT
De 150 001 à 200 000€	7 % TTC	10 % TTC	10 % HT
De 200 001 à 300 000€	6,5 % TTC	10 % TTC	10 % HT
De 300 0001 à 400 000€	6 % TTC	10 % TTC	10 % HT
De 400 001 à 600 000€	5,5 % TTC	10 % TTC	10 % HT
De 600 001 à 1 000 000€	5 % TTC	10 % TTC	10 % HT
De 1 000 001€ à plus	4,5 % TTC	10 % TTC	10 % HT

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi UBB immobilier – SARL – 16 rue des Terres Neuves 33130 BEGLES

SARL / 1000€ / RCS Bordeaux : 977 911 569 Carte professionnelle T CPI n° 3301 2023 000 000 119 délivrée par CCI de la Bordeaux - Gironde

Garantie : GALIAN - 89, rue La Boétie - 75008 Paris

Honoraires au 13/10/2023

La délivrance d'une note est obligatoire.



Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	Offert	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC / m ² de surface habitable	10 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location vide	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location meublée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels / entrepôts / garages / ...	Honoraires HT bailleur	Honoraires HT locataire
Entremise, négociation, visite, constitution du dossier	30 % HT du loyer annuel facial* des baux professionnels, commerciaux et de courte durée + 50 % des honoraires prévus dans notre barème d'honoraires, sur locaux commerciaux * Valeur du loyer inscrit sur le bail (TVA en sus)	30 % HT du loyer annuel facial* des baux professionnels, commerciaux et de courte durée + 50 % des honoraires prévus dans notre barème d'honoraires, sur locaux commerciaux * Valeur du loyer inscrit sur le bail (TVA en sus)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi UBB immobilier – SARL – 16 rue des Terres Neuves 33130 BEGLES

SARL / 1000€ / RCS Bordeaux : 977 911 569 Carte professionnelle T CPI n° 3301 2023 000 000 119 délivrée par CCI de la Bordeaux - Gironde

Garantie : GALIAN - 89, rue La Boétie - 75008 Paris

Honoraires au 13/10/2023

La délivrance d'une note est obligatoire.